

Unternehmenspublikationen
Publications d'entreprises
Pubblicazioni d'impres

J.P. Morgan Currency Strategies Fund

Société d'investissement à capital variable
Siège social: European Bank & Business Centre, 6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg, Grand Duché du Luxembourg
R.C. Luxembourg B 63 762

Notification d'assemblée générale annuelle des actionnaires de J.P. Morgan Currency Strategies Fund

Nous vous transmettons, par la présente, notification de l'assemblée générale annuelle des actionnaires (l'«assemblée») de J.P. Morgan Currency Strategies Fund (la «société») qui aura lieu le 28 juin 2002 à midi, au siège social de la société dont l'adresse figure en en-tête, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du Rapport du conseil d'administration pour l'exercice comptable achevé au 31 mars 2002.
2. Présentation et approbation du Rapport des auditeurs pour l'exercice comptable achevé au 31 mars 2002.
3. Approbation des documents comptables de synthèse pour l'exercice budgétaire achevé au 31 mars 2002.
4. Validation de la cooptation de M. André Elvinger, M. Pierre Jaans, M. Iain OS Saunders et de M. Veit O Schuhen, en remplacement des administrateurs démissionnaires M. Philippe Coppe, du professeur Dr L. Gleske, de M. Christian Jacobs, du Comte Diego du Monceau de Bergendal.
5. Décharge de responsabilité en faveur du conseil d'administration concernant l'exécution de ses tâches pour l'exercice comptable achevé au 31 mars 2002.
6. Election des administrateurs suivants: M. James B. Broderick, M. André Elvinger, M. Pierre Jaans, M. Iain OS Saunders et M. Veit O Schuhen jusqu'à la prochaine assemblée.
7. Election de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en qualité d'auditeurs jusqu'à la prochaine assemblée.
8. Approbation des honoraires des administrateurs.
9. Attribution des résultats pour l'exercice budgétaire achevé au 31 mars 2002.
10. Examen de toute autre affaire dûment soumise à l'assemblée.

VOTE

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée ne requièrent aucun quorum et seront adoptées à la majorité des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés lors de l'assemblée.

ARRANGEMENTS CONCERNANT LE VOTE

Les actionnaires ne pouvant assister à l'assemblée peuvent voter par procuration en retournant le formulaire de procuration qui leur a été envoyé au siège social de la société (Services Client, télécopie n° + 352 3410 8000), au plus tard le 26 juin 2002, à 17 heures, heure d'Europe centrale au Luxembourg.

Par ordre du conseil d'administration
197510

Silhouette Health & Fitness S.A.

Aux actionnaires de
Silhouette Health & Fitness S.A.

Les actionnaires de Silhouette Health & Fitness S.A. sont convoqués à

l'assemblée générale extraordinaire de la société

le 16 juillet 2002, à 11 h, au siège de la société 20, route de Pré-bois, 1215 Genève

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration

1. Constitution de l'assemblée
2. Modification du conseil d'administration
Proposition du conseil d'administration:
– élection de M. Jérôme de Montmollin comme administrateur unique, en remplacement de MM. David Graham, Claude-Robert Piccot et Antoine Praz.
3. Divers

Seules seront admises à l'assemblée générale les personnes inscrites au registre des actions au jour de la convocation ou celles justifiant de pouvoir écrit de la personne inscrite.

Genève, le 17 juin 2002

Le conseil d'administration
198273

Getaz Romang S.A.

L'assemblée générale du 13 juin 2002 a fixé le dividende pour l'exercice 2001 comme suit:

- | | |
|--|----------------------|
| – sur les actions nominatives | Fr. 42.— |
| sous déduction de l'impôt anticipé de 35% | Fr. 14.70 |
| versement aux actionnaires inscrits le 23 mai 2002 | |
| dès le 21 juin 2002 | Fr. 27.30 net |
| – sur les bons de participation, au porteur | Fr. 42.00 |
| sous déduction de l'impôt anticipé de 35% | Fr. 14.70 |
| contre remise du coupon N° 2, à partir du 21 juin 2002 | Fr. 27.30 net |

Domiciles de paiement:

- Banque Cantonale Vaudoise
- Crédit Suisse
- UBS S.A.
- Banque Cantonale du Valais
- et aux caisses de la société.

Bureau des actions
198282

ING INDEX LINKED FUND SICAV

224, route d'Arlon
L - 8010 Strassen
Luxembourg
RC Luxembourg B 67 912

Représentant officiel: ING Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S.A,
30, av. De Frontenex, Genève

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de **ING INDEX LINKED FUND**, qui se tiendra à 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 9 juillet 2002, à 14 h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du conseil d'administration.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2002.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge des administrateurs et du réviseur d'entreprises pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2002.
5. Nomination de Ernst & Young en tant que réviseur d'entreprises.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

La présente assemblée délibèrera valablement quelle que soit la portion du capital représentée et les décisions seront adoptées à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Afin d'assister à l'assemblée du 9 juillet 2002, à 14 h, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée à une succursale ou bureau de la BBL ou Crédit Européen S.A.

Le conseil d'administration.
198157

MULTI-FUNDS SICAV

224, route d'Arlon
L - 8010 Strassen
Luxembourg
RC Luxembourg B 61 824

Représentant officiel: ING Banque Bruxelles Lambert (Suisse) S.A,
30, av. De Frontenex, Genève

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

de **MULTI-FUNDS**, qui se tiendra à 52, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 9 juillet 2002, à 15 h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du conseil d'administration.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2002.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge des administrateurs et du réviseur d'entreprises pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2002.
5. Nomination de Ernst & Young en tant que réviseur d'entreprises.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

La présente assemblée délibèrera valablement quelle que soit la portion du capital représentée et les décisions seront adoptées à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Afin d'assister à l'assemblée du 9 juillet 2002, à 15 h, les détenteurs d'actions au porteur devront déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée à une succursale ou bureau de la BBL ou Crédit Européen S.A.

Le conseil d'administration
198156

Wenn Sie für wenig Geld auf einer Zeitungsseite auffallen wollen:

Annoncen-Agentur Biel AG

Längfeldweg 135, 2501 Biel

Telefon 032 344 82 98

Telefax 032 344 83 53

E-Mail: anzeigen@gassmann.ch